

PRIX CULTUREL  
"TROPHÉE DE MEDUSA AUREA"  
ACADÉMIE INTERNATIONALE DE L'ART MODERNE ROME  
ANNÉE ACADÉMIQUE 2018-2019  
42 ÉDITION  
ARTS FIGURATIFS  
PRIX «FRANCO FRAGALE »

LE PREMISE La compétition pour la peinture, la sculpture graphique et l'architecture pour l'année académique en cours est annoncée. Le prix a réservé un n. 1/234602 de la présidence du Conseil des secrétaires en 1978, le 8 juillet. Les règles sont les suivantes:

Art. 1) La participation est ouverte à tous.

Art. 2) Les participants doivent soumettre trois photographies, de 10x15 cm, d'œuvres différentes, accompagnées d'une copie dûment signée du formulaire ci-joint. Les œuvres originales doivent mesurer entre 50 et 75 cm. Les lettres et les formulaires doivent être envoyés par courrier recommandé à A.I.A.M. - Via Giulio Sacchetti, 10 - 00167 Rome, Italie; la date limite pour la réception est le 10 mars 2018 Les photographies ne seront pas retournées.

Art. 3 The Commission of Experts of the Academy will take care of the selection of the works. For each competitor only one work will be admitted. The artists, to whom the admission will be communicated to the competition, will have to send the selected work to the A.I.A.M. and pay the contribution of € 180.00 (one hundred and eighty). The list of the finalist artists will be inserted at the expense and expense of the direction of the competition in the periodical "Il Notiziario dell'A.I.A.M." and on the site "www.-aiam.it".

Art 4) Tous les artistes admis au concours doivent soumettre l'œuvre de leur choix au plus tard 15 jours après avoir été avisé de l'admission. Les peintures et les œuvres graphiques doivent être envoyées sans verre, bien qu'un encadrement protecteur soit autorisé pour les peintures et une feuille de plastique pour les œuvres graphiques.

Art. 5) Le gagnant de chaque catégorie (peinture, sculpture, graphisme, architecture) recevra le trophée Medusa Aurea, œuvre originale en bronze du sculpteur Nunzio Bibbò.  
La deuxième place sera attribuée à deux artistes ex aequo et récompensée par une médaille d'argent (43 mm de diamètre) représentant le trophée Medusa Aurea.  
La troisième place sera attribuée à trois artistes ex aequo et récompensée par une médaille de bronze telle que décrite ci-dessus.  
Tous les artistes admis au concours recevront un diplôme attestant leur participation au prix Medusa Aurea.

Art. 6) Les prix non réclamés seront envoyés aux gagnants par colis recommandé, sur lequel les frais de service seront dus.

Art. 7) Toutes les œuvres admises à la phase finale seront exposées dans un lieu de renommée appropriée pendant six jours précédant le dernier samedi de mai, le jour de clôture du prix.

Art. 8) Tous les participants qui requièrent la publication de leur travail (6x9 cm en noir et blanc ou en couleur) doivent envoyer un mandat international pour (couleur) € 95,00 libellé à l'ordre de A.I.A.M., comme indiqué sous

Art. 9) Tous les travaux non réclamés 60 jours après la proclamation des gagnants seront ajoutés au A.I.A.M. collection.

Art. 10) Tous les frais de voyage et d'hébergement des artistes invités à Rome pour les récompenses seront à leur charge.  
Les sculptures doivent avoir au moins 60 un côté non inférieur à cm. et un poids non avancé à Kg. 10 (dix)

Art. 11) La - cérémonie finale de la manifestation aura lieu à Rome, contextuellement à la proclamation des lauréats des Prix de la Culture, le 29 avril 2018 les artistes admis à la sélection finale seront perçus. La Direction se réserve la faculté d'apporter des variantes aux termes desquels auparavant. Les prétendants sont invités à assister à la cérémonie de remise des prix, étant resté toutes les dépenses juste chargées.

Art. 12) - Les œuvres des prétendants vous classent au 1 ° -2 ° -3 ° - le "Notiziario de l'A.I.A.M" sera publié dans un numéro successif de "ACADEMY". guérir et dépenses de la direction de la compétition.

Art. 13- Les travaux sont assurés pour tous les risques (vol, incendie, détérioration) auprès d'une société d'assurance de première importance pendant une durée limitée aux jours d'exposition des œuvres, pour les valeurs suivantes: graphique. € 250,00 - peint. €, 500,00 sculptures. € 1.000,00. Les voyages aller-retour sont exclus de l'assurance.

Art. 14- Exausted la manifestation les travaux devront être retirés. Si vous voulez le travail à l'intérieur. sera envoyé en transport avant. Les œuvres non retirées 60 jours à compter de la date de la proclamation des gagnants, seront d'accord données à l'Académie et donc ils ne pourraient plus être protestés (v.art.11).

Art. 15. - La souscription de la carte d'adhésion à la compétition implique la connaissance du présent règlement et l'acceptation intégrale de celui-ci.

À Rome, le 15 octobre 2018

Note à l'art. 4: Publié Les finalistes qui souhaitent la publication de l'œuvre admise à la sélection du Trophée "Gold Jellyfish" dans l'ACADEMIE périodique "le Notiziario de l'AIAM" ils devront effectuer le dépôt du montant indiqué sous le 10 avril 2018 à l'argent postal moyen leur ordonner ab intestat à: AIAM Via Giulio Sacchetti n ° 10 / B / 16- 00167 - Rome ou également à la moyenne dépôt sur ccp n ° 11521002 - AIAM Rome ed pour envoyer une photocopie de la réception dans le 20/05 / 18. Le coût de la publication est de € 95,00 pour la reproduction en couleurs, en format de cm 6x9 au-delà du sous-titre. Pour la reproduction en couleurs d'envoyer une carte postale de photographie, ou une diapositive. sera publié pour vous

Note à l'art. 6- Les lauréats du trophée pourront faire don de l'œuvre au patrimoine de l'A.I.A.M. qui émet une certification motivée et de celle-ci donnera des nouvelles dans son périodique. Indépendamment du résultat de la distribution des prix du Giury, la présidence du réservoir A.I.A.M., attribue certains des prix suivants:

- 1) Une page sur la revue "ACADEMY II Notiziario de l'A.I.A.M."
- 2) Inscription à l'Académie I.A.M. cause honoris.
- 3) Plaque au mérite de l'A.I.A.M.
- 4) Médailles des plaques de coupes des commissions publiques
- 5) Insertion d'une œuvre dans l'exposition permanente dans INTERNET A.I.A.M. pendant 3 mois aux trois premiers classements.

---

DÉLÉGATION: ARTISTES, DIRECTEURS DE GALERIE, ART CRITICS, ILS PEUVENT POSTULER POUR UNE A.I.A.M. DÉLÉGATION ARTISTIQUE DANS LES RÉGIONS DE LEUR RÉSIDENCE. LES ARTISTES DIGNES SONT SIGNALÉS À A.I.A.M. POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ A.I.A.M. À L'ADRESSE OU AU TÉLÉPHONE CI-DESSUS  
Tel 0039.06.6373303, FAX 066373303 Cell 0039.380.6373303. E. Mail [accademia@aiam.it](mailto:accademia@aiam.it)

ACCÉDEmia INTERNAZIONALE D'ARTE MODERNA  
A.I.A.M. - 00167 ROMA (ITALIE) - VIA GIULIO SACCHETTI, 10  
Tel 066373303 fax 0669347252 ou 3806373303  
ARTS FIGURATIFS  
"MEDUSA AUREA TROPHY" - 41 EDITION  
FORMULAIRE D'APPROBATION

J'accepte les régularisations du concours et je paye une commande postale de € 120,00 à A.I.A.M.  
Via Giulio Sacchetti 10 - Roma (Aurelio) 00167 Italia souscrit la police d'assurance de l'oeuvre en  
Italie.

Auteur (prénom et nom) .....

né en..... sur .....

Email .....adresse .....

ville.....

code postal ..... pays .....

téléphone...../ .....fax.....

.....

Site Internet .....

souhaite participer au prix Medusa Aurea. Je joins trois photographies en couleur de différentes  
œuvres

---

de (peinture, graphique, sculpture ou architecture)

---

Date de signature